Les cycles d’évaluation

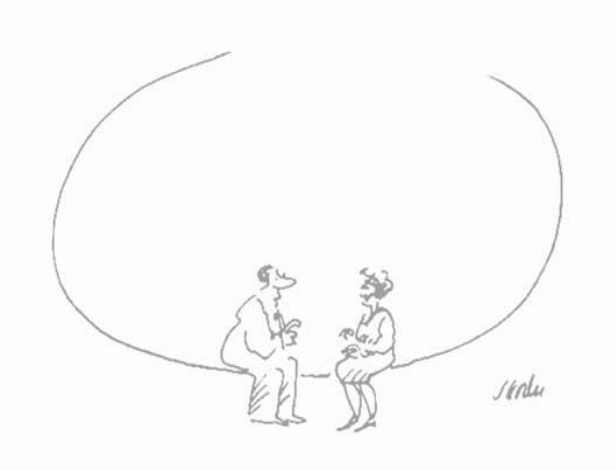

DG Recrutement et Développement

BOSA.be

Federale overheidsdienst
Beleid en Ondersteuning
Service public fédéral
Stratégie et Appui

.be

Contenu

1. Qu’est-ce qu’un cycle d’évaluation?
2. La période d’évaluation
3. Les phases d’un cycle d’évaluation
4. Qui sont les acteurs concernés?
5. Les critères de l’évaluation
6. Les mentions finales
7. Le soutien du SPF Stratégie et Appui

1. Qu’est-ce qu’un cycle d’évaluation?

« Processus d’évaluation cyclique d’un an, composé de quatre entretiens entre un membre du personnel et son chef, qui permet aux organisations d’évaluer les prestations et le développement des compétences des membres du personnel. »

2. La période d'évaluation

Durée = 1 an du 1er janvier au 31 décembre

Le cycle peut aussi débuter

- À la nomination d'un agent après un stage, une mobilité ou une mise à disposition
- Le 1er jour de l'exécution d'un contrat pour le contractuel
- Le 1er jour du changement de fonction
- Jour suivant notification mention « insuffisant », après recours

3.Les phases d'un cycle d'évaluation

- Entretien de fonction
- Entretien de planification
- Entretien de fonctionnement
- Entretien d'évaluation

Préparation des entretiens (1)

✓ Par le biais d'une cascade d'objectifs de prestations et de développement

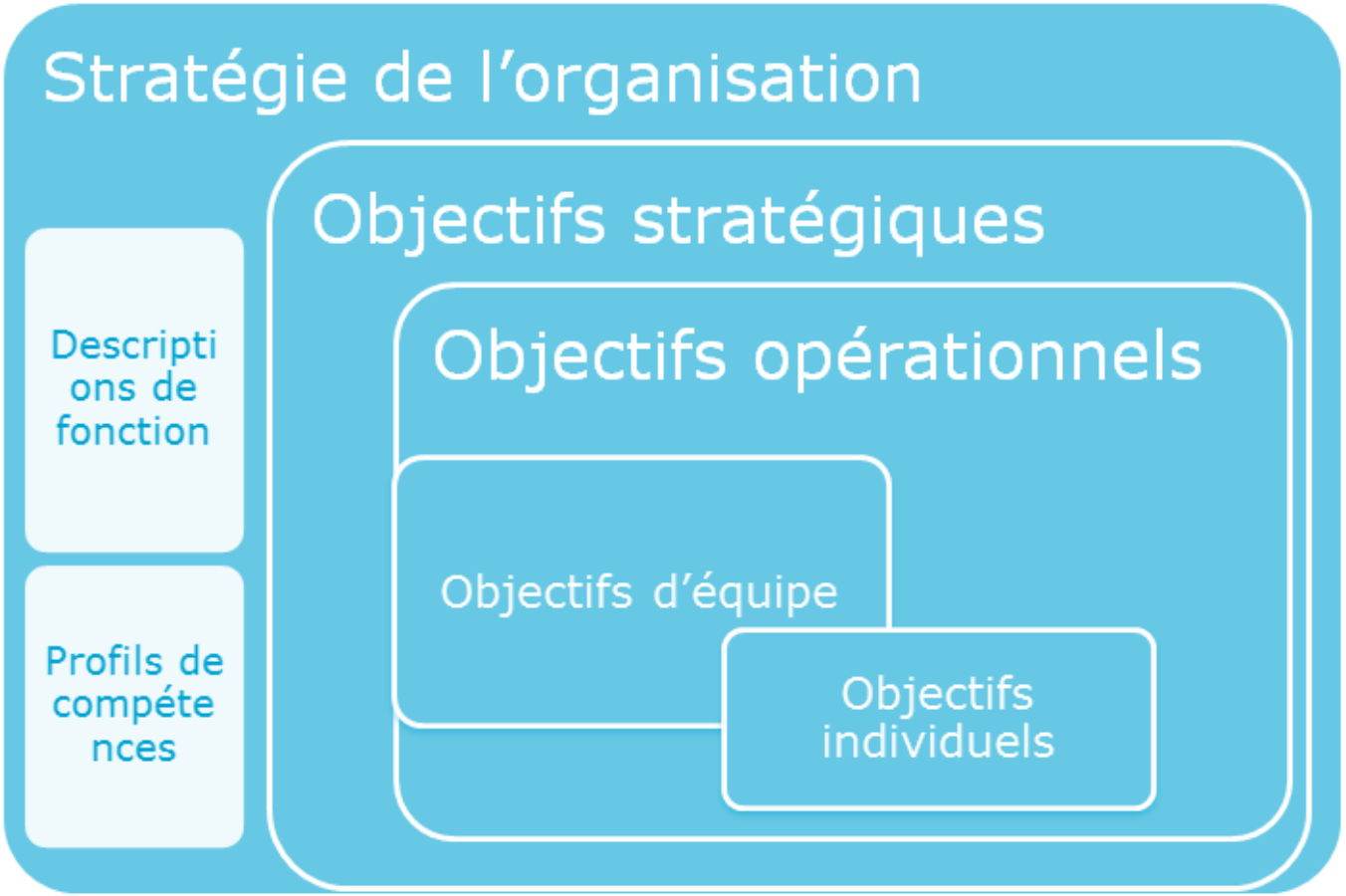

Préparation des entretiens (2)

- ✓ Par une amélioration et une adaptation permanentes du processus

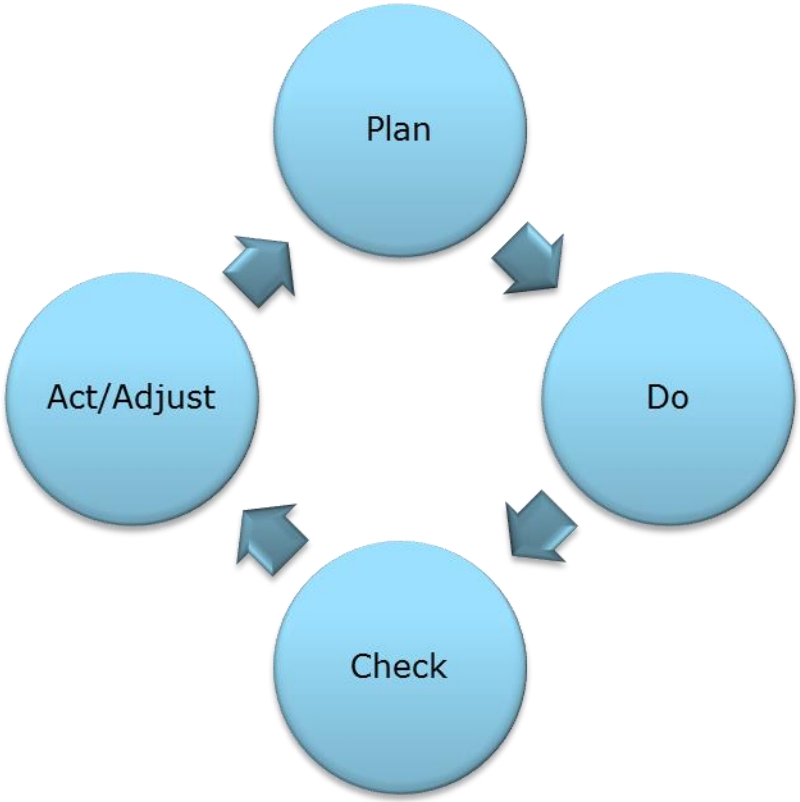

Préparation des entretiens (3)

- ✓ Par le biais d'une communication ouverte et constructive en vue d'aboutir à un consensus

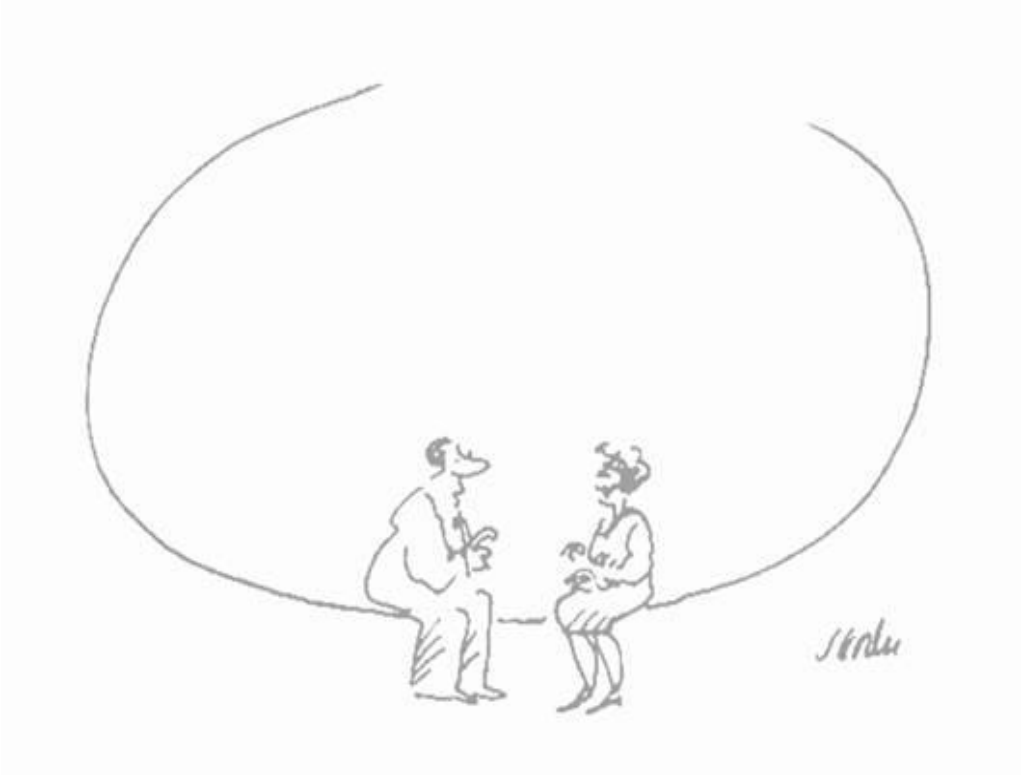

4. Qui sont les acteurs concernés?

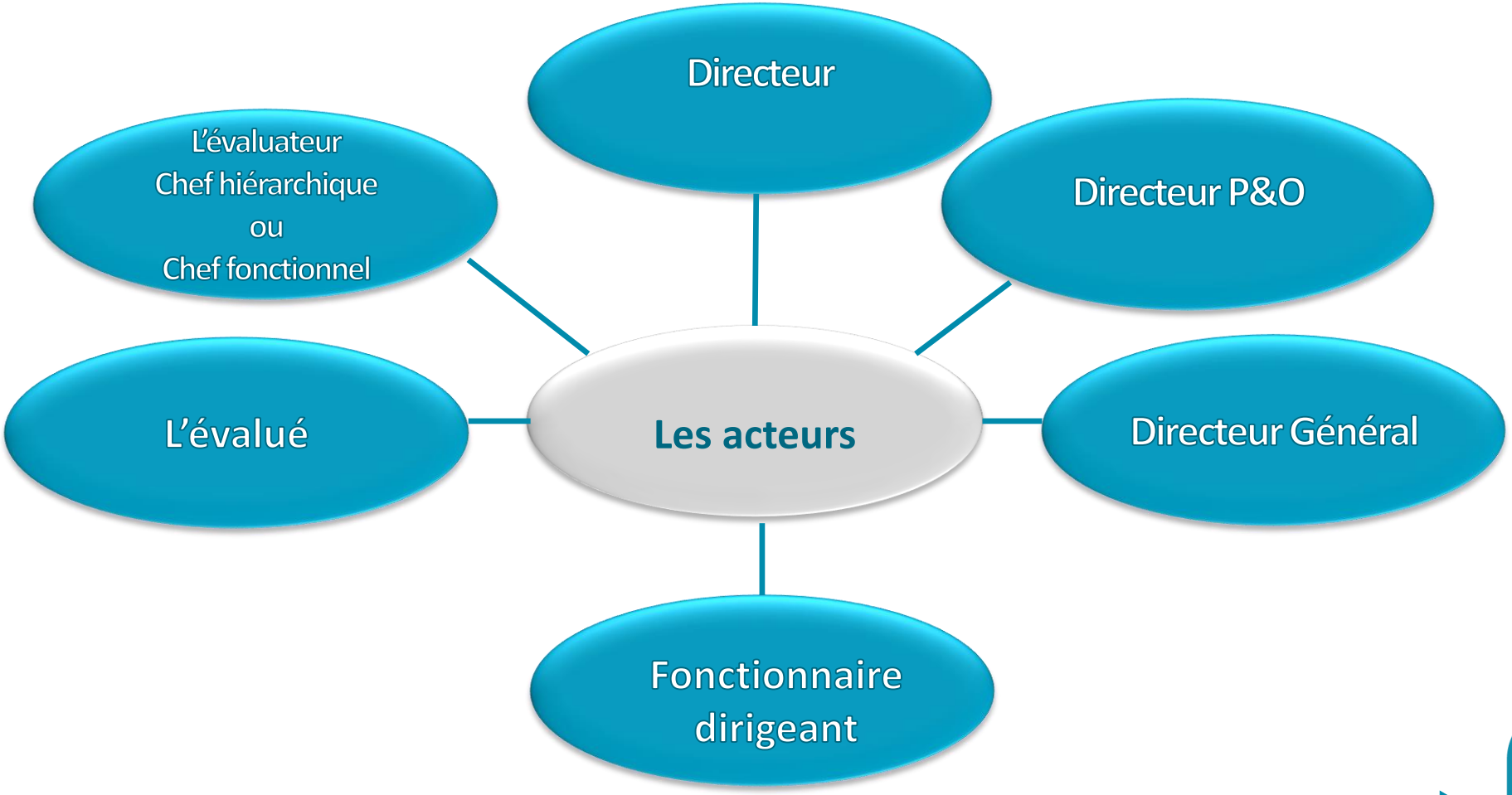

L'évalué

Contractuels et statutaires

Stagiaires (depuis le 1/01/2016 – voir les dispositions spécifiques relatives à l'évaluation des stagiaires cf. AR du 24 septembre 2013)

Exceptions:

- Mandataires
- Personnel scientifique des établissements scientifiques

L'évaluateur

Supérieur hiérarchique

Responsable d'une équipe ou d'un service

Autorité directe sur les membres du personnel de son équipe ou de son service

Peut déléguer la tâche d'évaluation à un chef fonctionnel

Il peut être statutaire, stagiaire ou mandataire

ou
si délégation

Chef fonctionnel

Sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique

Autorité directe sur un ou plusieurs membres du personnel

Informe son supérieur hiérarchique si pressent l'attribution d'une mention autre que « répond aux attentes »

Il peut être contractuel ,statutaire ou statutaire sous une autre situation juridique

Les autres acteurs du cycle d'évaluation

	Rôle	Interventions
Directeur	Chef hiérarchique du chef hiérarchique	• Décident en cas d'échec de la médiation • Veillent au respect des délais des entretiens d'évaluations • Contresignent l'attribution des mentions autres que *« répond aux attentes »*
Directeur Général	Mandataire le plus proche hiérarchiquement d'un membre du personnel	
Directeur P&O	Responsable d'un service P&O	• Organise la médiation • Veille au respect des délais des entretiens d'évaluation et des envois des rapports d'évaluation • Réceptionne les copies des rapports d'évaluation
Fonctionnaire dirigeant	Siège à la tête d'une organisation fédérale	• Injonction à l'évaluateur. A défaut, réalise l'évaluation • Prend la décision finale en cas de recours • Accorde la mention « répond aux attentes » d'office si aucune mention n'est attribuée 6 mois après la fin du cycle d'évaluation • Licencie le membre du personnel après 2 mentions « insuffisant » • Reçoit recours et transmet à commission • Communique l'avis commission à évalué • Décision mention (idem ou + favorable) si avis commission autre mention

5. Les 4 critères de l'évaluation

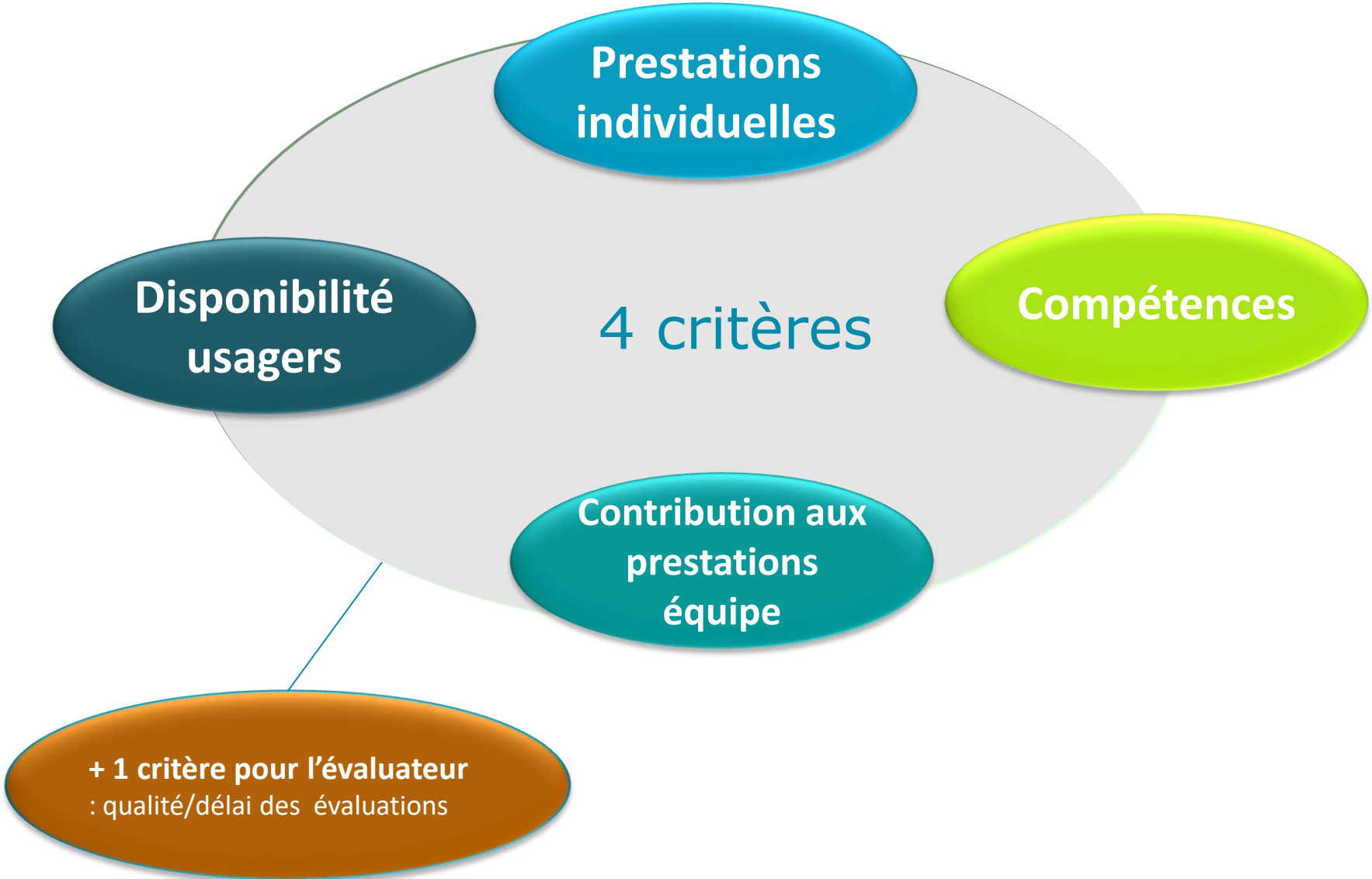

6. Les mentions finales

1. **Répond aux attentes :** mention *« normale »*

2. **A améliorer**
3. **Insuffisant**
4. **Exceptionnel**

} nécessite le contreseing du DG ou du Directeur

→ Recours possible pour les 4 mentions auprès du fonctionnaire dirigeant (20 jours ouvrables suivant la notification de la mention)

Base légale

AR du 24/09/2013 relatif à l’évaluation dans la fonction publique fédérale.

7. Le soutien du SPF Stratégie et Appui

- Soutient l'implémentation des cycles d'évaluation
- Organise un réseau des SPOC's
- Propose une plateforme d'échanges et de communication
- Organise des ateliers et des formations en collaboration avec l'IFA
- Développe et améliore des outils et manuels
- Conseille et répond aux questions

Plus d’info sur les cycles d’évaluation ?

cm@bosa.fgov.be

www.fedweb.belgium.be